

Emilie CHALAS  
Députée de l'Isère

**Communiqué de Presse**  
**En réponse aux partisans du statu quo sur la politique de la ville**

Depuis un an, le gouvernement a annoncé de nombreuses mesures en faveur des quartiers : création de places de crèches, dédoublement des CP, investissement massif pour l'apprentissage, emplois francs, doublement du budget ANRU, etc. Cette semaine le Président de la République a appelé à renforcer encore les efforts pour lutter contre le décrochage des quartiers.

Je regrette que, plutôt que de répondre de manière constructive à cet appel, certains commentateurs préfèrent jouer la carte de la polémique stérile et dénigrent en bloc les annonces de l'exécutif. Cette attitude ne témoigne pas d'une véritable envie de faire.

Plutôt par exemple de saluer le doublement du budget de l'ANRU et le soutien à la rénovation urbaine, les détracteurs préfèrent caricaturer la réforme du logement social qui vise pourtant à débloquer la construction de logements.

Plutôt que d'œuvrer concrètement à renforcer l'attractivité économique de notre territoire, ils s'obstinent à qualifier toute action en faveur de la création d'emplois comme étant une politique « pour les riches » ou à mépriser les créateurs de « start-up » pourtant nombreux dans les quartiers.

Il est facile de réduire l'ambition pour les quartiers à des promesses de dépenses. Mais quand on décide de fermer des bibliothèques, y compris dans les quartiers populaires, on devrait savoir qu'il n'y a pas de finances magiques.

Peut-on aussi parler d'ambition pour les quartiers en esquivant le sujet de la sécurité et en répondant en substance aux demandes légitimes des habitants que « la sécurité, c'est pas moi, c'est l'Etat » ? Cette compétence du maire est pourtant inscrite clairement dans le code général des collectivités territoriales.

Je souhaite ainsi simplement relayer l'appel à la mobilisation générale du Président de la République, appel à ce que tous les acteurs contribuent à repenser l'approche collective de la politique de la ville et prennent leurs responsabilités pour répondre concrètement aux besoins de nos concitoyens des quartiers les moins favorisés.

**Contact presse :**

Bertrand BIJU-DUVAL, Collaborateur parlementaire auprès d'Emilie CHALAS

[bertrand.biju-duval@clb-an.fr](mailto:bertrand.biju-duval@clb-an.fr) / 06 37 53 75 17

[emilie.chalas@assemblee-nationale.fr](mailto:emilie.chalas@assemblee-nationale.fr) / 04 76 88 88 35